Présidence de M^{me} Myriam Tétaz, présidente

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Aline Gabus ; Xavier de Haller ; Stéphanie Pache ; Denis Pache ; David Payot ; Jacques Pernet ; Blaise Michel Pitton ; Vincent Rossi ; Elena Torriani.

Membres absents non excusés: André Mach; Francis Pittet.

Membres présents88Membres absents excusés10Membres absents non excusés2Effectif actuel100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 32, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation

de M. Raphaël Abbet (UDC) et consorts : « Rapport d'audit sur la police, droit d'information du Conseil communal... ».

Discussion

Raphaël Abbet (UDC).

Le Conseil **prend acte** de la réponse municipale à ladite interpellation.

Interpellation

de M^{me} Andrea Eggli (AGT) et consorts pour le respect de la Loi sur les marchés publics.

Discussion

Andrea Eggli (AGT); Daniel Brélaz, Syndic; Thérèse de Meuron (LE); Jean-Michel Dolivo (AGT); Alain Hubler (AGT); Thérèse de Meuron (LE); Andrea Eggli (AGT); Daniel Brélaz, Syndic; Marc-Olivier Buffat (LE); Andrea Eggli (AGT), qui dépose une résolution; Daniel Brélaz, Syndic; Andrea Eggli (AGT); Thérèse de Meuron (LE); Jean-Michel Dolivo (AGT); Marc-Olivier Buffat (LE); Roland Rapaz (SOC); Daniel Brélaz, Syndic.

Résolution Dépôt

« Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité fournisse aux partenaires sociaux la liste des entreprises d'art graphique avec lesquelles elle entretient des relations commerciales.

Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité insiste auprès des entreprises non conventionnées de la liste citée plus haut pour :

1. qu'elles acceptent d'entrer en matière sur l'adhésion à la CCT nationale ;

- 2. ou qu'elles négocient une CCT d'entreprise calquée sur la CCT nationale:
- 3. ou qu'elles acceptent un contrôle des partenaires sociaux pour vérifier qu'elles respectent des conditions équivalentes à celles de la CCT.

Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité communique à tous les services de l'Administration que dorénavant tous les mandats. grands ou petits, seront adjugés aux entreprises dotées d'une convention collective de travail ou en respectant les conditions cadres. Si ce n'est pas le cas, l'Administration choisira alors les entreprises respectueuses des droits des travailleurs et offrant des conditions d'emploi et de travail satisfaisantes. »

Résolution Vote

Par vote électronique, le Conseil **refuse** la résolution d'Andrea Eggli (AGT) par 33 oui. 34 non et 10 abstentions.

Le Conseil **prend acte** de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation.

Interpellation

de M. Marc-Olivier Buffat (LE): « Quel avenir pour Rumine et pour les musées lausannois du centre ville?».

Discussion

Marc-Olivier Buffat (LE); Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Marc-Olivier Buffat (LE) qui dépose une résolution ; Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine ; Philippe Mivelaz (SOC); Gilles Meystre (LE); Philippe Mivelaz (SOC).

Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'investisse activement pour collaborer avec le Canton à une réaffectation rapide des locaux laissés libres par le déplacement éventuel du Musée cantonal à Ouchy-Bellerive et souhaite être régulièrement informé des démarches menées en ce sens. »

Résolution Vote

Par vote électronique, le Conseil adopte la résolution de Marc-Olivier Buffat (LE) par 37 oui, 31 non et 13 abstentions.

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC): « L'amélioration de l'état sanitaire des drogués ne doit pas mettre en danger les écoliers ou les autres utilisateurs du domaine public. »

Discussion

Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale et Environnement; Solange Peters (SOC); Claude-Alain Voiblet (UDC); Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité Environnement; Françoise Longchamp (LE); Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale et Environnement.

Le Conseil **prend acte** de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation.

250

Résolution

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : «L'engorgement du trafic routier en ville de Lausanne ne trouve pas simplement sa source aux portes de notre ville. »

Discussion

Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Ulrich Doepper (les Verts) ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Daniel Brélaz, Syndic ; Alain Hubler (AGT) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose une résolution ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Daniel Brélaz, Syndic.

Résolution Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité joue un rôle d'impulsion dans la mise en œuvre d'un véritable réseau RER. Le Conseil communal souhaite que la Ville de Lausanne s'approche des partenaires publics et privés afin de favoriser l'émergence rapide de parkings d'échange en périphérie de Lausanne et le long des axes de transports publics existants. Le Conseil communal souhaite que la Municipalité l'informe en temps voulu de l'avancement de cette démarche. »

Résolution Vote

Le Conseil *adopte* sans oppositions, avec quelques abstentions, la résolution de M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Interpellation

de M^{ne} Adozinda Da Silva (LE) et consorts : « Faudra-t-il un accident, pour enfin résoudre un problème de sécurité dans la circulation ? ».

Discussion

Adozinda Da Silva (LE) ; Yves Ferrari (les Verts) ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Adozinda Da Silva (LE).

Le Conseil **prend acte** de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation.

Interpellation

de M^{me} Françoise Longchamp (LE) et consorts : « Chauderon : Supérette de la coke ».

Développement

M^{me} Françoise Longchamp (LE) donne lecture de son interpellation urgente.

Réponse municipale

Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports ; Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports ; Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports ; Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports ; Françoise Longchamp (LE) ; Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports.

Discussion

Françoise Longchamp (LE) qui dépose une résolution; Marc Vuilleumier, directeur de la Sécurité publique et des Sports; Roland Rapaz (SOC); Françoise Longchamp (LE); Marlène Bérard (LE); Philippe Mivelaz (SOC).

Deuxième partie de la 17^e séance du mardi 17 juin 2008

Résolution Dépôt « Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre afin que le trafic de cocaïne, ou autres drogues, soit enrayé sur l'ensemble de la ville de Lausanne. »

Résolution Vote Le Conseil **adopte** avec un certain nombre d'oppositions et quelques abstentions, la résolution de M^{me} Françoise Longchamp (LE).

Motion

de M. Jean-François Cachin (LE) et consorts : « Pour un soutien du carnaval de Lausanne par ses autorités. »

Auteur

Demande que son postulat soit renvoyé à la Municipalité.

Discussion préalable

Daniel Brélaz, Syndic ; Fabrice Ghelfi (SOC).

Renvoi

M. Fabrice Ghelfi (SOC) demande le renvoi à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de renvoyer cette motion à une commission.

Motion

de M^{ne} Elena Torriani (AGT) : « Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux. »

Auteur

Représentée à la tribune par M^{ne} Evelyne Knecht (AGT), demande le renvoi à une commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.

Renvoi

Le Conseil **décide :**

de renvoyer cette motion à une commission.

Motion

de $M^{\!\scriptscriptstyle me}$ Isabelle Truan (LE) et consorts : « La place des Bergières ».

Auteur

Demande que sa motion soit renvoyée à la Municipalité.

Renvoi

Le renvoi en commission n'est pas demandé.

Le Conseil décide :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Deuxième partie de la 17^e séance du mardi 17 juin 2008

Postulat	de $M^{\!ne}$ Françoise Longchamp (LE) et consorts demandant à la Municipalité d'introduire la journée à horaire continu dans les classes de l'enseignement obligatoire à Lausanne.		
Auteur	Demande que son postulat soit renvoyé à la Municipalité.		
Discussion préalable	Roland Ostermann (les Verts).		
Renvoi	M Roland Ostermann (les Verts) demande que le postulat soit renvoyé en commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.		
	Le Conseil <u>décide</u> :		
	de renvoyer ce postulat à une commission.		
Postulat	de M. Axel Marion (LE) : « Faisons toute la lumière sur les ruelles sombres ! ».		
Auteur	Demande que son postulat soit renvoyé en commission. Sa demande est appuyée du nombre suffisant de voix.		
Renvoi	Le Conseil <u>décide</u> :		
	de renvoyer ce postulat à une comm	ission.	
Clôture	La séance est levée à 22 h 50.		
	La présidente :		Le secrétaire de séance :
	Les scrutateurs :		